

## Réunion du conseil de quartier Faubourg de l'Arche du 11 octobre 2018 à 20h Compte-rendu synthétique

### **PRESENTS**

#### Elu

Marion JACOB-CHAILLET, adjointe au Maire déléguée au quartier Faubourg de l'Arche, Présidente du conseil de quartier Faubourg de l'Arche.

Serge DESEMAISON, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité, à la prévention de la délinquance, aux anciens combattants et à la Mémoire de la Nation.

#### Conseillers de quartier

Guillemette ALEZAIS, Jean-Paul CASANOVA, Pascale DESMORIEUX, Gilles DESMIER, Gérard DUPUY, Eric MONTAGNA.

### **ABSENTS-EXCUSES**

#### Conseillers de quartier

Olivier BERNARD, Marc BIDORINI, Mohammed BRIOUEL, Fatima BRUGMAN, Pascal CHASTANG, Cécile CHAVE, Sandrine COHEN-SOLAL, Marc DANDURAND, Pascal DAUTHUILLE, Marcelle DI STEFANO, Ghazlan EL SAMAD, André FESSY, Nathalie FAYOL, Loïc GOULLIEUX, Florence HUGON, Tamar INO-LACHIN, Elisabeth LALLE, Matthias PARVEAU, Nicole POZZI, Christelle SALDANHA, Sidonie VALLIN, Didier VALU, Charles-Henri WAUQUIEZ.

#### Représentants du CCJ

Jamal AMZIL, Pierre-Julien CROVISIER.

#### Représentant du CMJ

Dylan GAUTHIER.



#### Fonctionnaires

Sylvie GUETTIER, adjointe au directeur des espaces verts

Nicolas MALLIER et Roland GUILLET, Direction de la Voirie.

Philippe SIMANDOUX, Directeur de la Sûreté publique

Thierry VELOUPOULE, Directeur de la Prévention de la délinquance, Coordonnateur CLSPD

Karim OUADOUDI, Responsable du Pôle Cohésion Sociale – Insertion Quartier

Isabelle de CHAMPSAVIN, Responsable Démocratie Locale – Vie des Quartiers.

Marion JACOB-CHAILLET souhaite la bienvenue à tous, et rappelle qu'il s'agit d'une réunion de travail du conseil de quartier ouverte au public. Afin que les échanges et les présentations restent fluides, les interventions du public seront organisées.

Elle excuse Marie-Pierre Limoge, vice-présidente du conseil départemental et première adjointe retenue par d'autres obligations et remercie les intervenants présents ce soir.

La réunion traitera des points suivants :

- 1) Point sur EOLE.
- 2) Interventions en matière de tranquillité publique.
- 3) Projet des « pieds d'arbres ».
- 4) Retour sur les projets du budget de quartier.

## **1- Point sur EOLE**

L'équipe d'EOLE explique les impacts pour le quartier des travaux en cours à Nanterre.

Ils permettront la liaison entre la gare souterraine de la Défense et la gare aérienne de Nanterre, ouverte sur l'espace public. Dans un an, l'infrastructure ferroviaire apparaîtra.

Les émergences sonores ont été évaluées et déclarées conformes à la réglementation en vigueur.

Quelques nuisances de travaux notamment nocturnes sont rapportées. EOLE rappelle que le site est très imbriqué dans un certain nombre de projets de développement et que pour toutes demandes, son dispositif d'information est à disposition (lettres d'informations riverains, <https://www.rer-eole.fr/>).

Question : Liaison rue des Fauvelles / rue de La Défense

L'ouvrage, réalisé et transféré à Paris La Défense, est ouvert provisoirement à 2 voies de circulation avant un réaménagement de manière plus pérenne en fonction de son utilisation.

## **2. Interventions en matière de tranquillité publique**

Serge DESEMAISON précise la répartition des compétences entre Police Nationale et Police Municipale et informe des dispositifs mis en place sur la ville pour assurer la tranquillité.

Questions :

- Bistrot d'Edouard : nuisances sonores (musique et clients)  
Pétition pour demander la fermeture de la terrasse à 22h.

Actions :

- Saisine des médiateurs : les bancs ont été enlevés, évitant ainsi les regroupements bruyants.
- Une équipe de médiateurs est envoyée à nouveau.
- Interventions de la Police municipale avec signification de l'amende encourue.

- Problème de voisinage rue Gaultier depuis plusieurs années.  
Pétitions, dépôts de plainte.  
Actions :
  - Grâce à la mise en place d'une commission de sécurité à l'OPH pour la résorption des troubles, et la constitution d'un dossier, l'OPH a pu enclencher une procédure de résiliation de bail.
  
- Secteur entrée parking du cimetière : regroupements nocturnes  
Actions :
  - Interventions de la Police municipale avec verbalisations pour stationnement et tapages. Pas de constatation de stupéfiants.
  - La Police nationale s'engage à passer dans ce secteur.
  
- Signalement : introduction de groupe de personnes au 1, place Raphael.
  
- Nuisances occasionnées par les deux épiceries avenue Puvis de Chavannes  
Problème de comportements, de déchets, etc.  
Actions :
  - Contrôle CODAF\* d'une épicerie (sans suite).  
\*comités opérationnels départementaux anti-fraude dont la mission est de détecter les fraudes par des actions concertées.
  - Convocation de la propriétaire par la Police municipale afin de mettre fin aux débordements sur la voie publique.  
Actions laborieuses mais fructueuses (verbalisations systématiques sur tous les aspects entrant dans le domaine de compétence de la police municipale).
  
- Quelles mesures pour éviter les deux roues sur les trottoirs ?
  - Etude menée sur les circulations douces et les livraisons
  - Comportement civique en cause

Réflexion proposée aux conseillers de quartier : mesures d'accompagnement des jeunes courbevoisiens qui occupent de manière indue l'espace public (à l'image du travail de regroupement des jeunes au sein du gymnase des Renardières mené par la direction de la prévention de la délinquance).

Le quartier bénéficie de 3 caméras fixes supplémentaires : promenade des Pins / Lilas d'Espagne, chemin des Ecoliers, Clot Lucet / rue des Fauvelles.

### **3. Projet « pied d'arbres »**

Les conseillers de quartiers intéressés étaient invités à participer à une réunion de la commission des espaces verts ayant comme thème le projet « pied d'arbres » le mercredi 3 octobre à 20h à l'école Jean de la Bruyère.

Concept :

- les habitants s'approprient les pieds d'arbres, les fleurissent, dans un objectif de réappropriation et de respect de l'espace public.

Travail sur :

- la charte pour la végétalisation des pieds d'arbres.
- la palette végétale conseillée.

La présentation du projet est planifiée début 2019 pour une mise en place au printemps prochain.

#### **4. Questions diverses**

- Signalement de quelques espaces verts détériorés.
- Voirie endommagée : avenue Puvis de Chavannes, carrefour rue de Rouen / rue de Normandie et rue de Normandie.
- Fermeture du boulevard circulaire sans information des riverains.

La ville rappelle que sur tout le secteur de l'OIN, Paris La Défense organise et coordonne les travaux.

#### **- Budget Participatif**

Marion JACOB-CHAILLET rappelle l'ouverture des votes pour le budget participatif **le 14 octobre**.

Les projets sont consultables sur le site [www.jeparticipe.courbevoie.fr](http://www.jeparticipe.courbevoie.fr). Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, il est possible de consulter les projets dans un classeur à disposition du public lors de l'espace info quartier du Faubourg le mercredi 17 octobre de 17h30 à 19h30 devant le Monoprix et aller voter à la Maison des Projets, situé rue Baudin à la place de l'ancienne station BP (Horaires : du mardi au vendredi 15h-17h30 ; le jeudi 15h-19h, le samedi de 10h à 12h30).

#### **- Rats**

Plusieurs traitements de dératisation sont appliqués au niveau des escalators près du Monoprix, dans le parc du Millénaire et dans le parc Jacques Cartier, mais les appâts sont très peu consommés car de nombreuses autres sources de nourriture sont disponibles pour les rats (restes des restaurants, déchets des habitants et déchets du marché).

Le chantier d'Eole, situé à proximité du point Léonard de Vinci, déloge les rats et les fait sortir. Le même phénomène est observé dans le quartier Gambetta avec les mêmes causes qui provoquent les mêmes effets.

La Ville réfléchit également à minéraliser les deux côtés des escalators, et à modifier la collecte des déchets du marché, mais les comportements individuels doivent aussi être revus en terme de propreté.

En effet, certains habitants jettent leurs sacs poubelle directement dans les corbeilles de rue plutôt que les descendre dans leur local poubelle.

Dates de dératisation

- ✓ Du 1 au 12 octobre 2018 sur l'ensemble du réseau d'assainissement de la ville.
- ✓ Et du 1 au 5 octobre 2018 sur le réseau d'assainissement du département avenue Gambetta.

C'est tous ensemble que la situation sera améliorée.

- **Commerce**

- La Poste au Faubourg de l'Arche ferme définitivement le 13 octobre. Un relais postal est mis en place au Monoprix.
- Une boucherie ouvre dans le quartier, avenue Léonard de Vinci. Ce projet est soutenu par la Ville.

Marion JACOB-CHAILLET rappelle que la ville œuvre pour substituer à chaque établissement qui ferme, un commerce qualitatif, et que leur pérennité n'est assurée que par la fréquentation par les habitants.

Agenda

- **Atelier PLU** – mardi 16 octobre à 20h à l'école Jean de la Bruyère
- **Espace Info Quartier** - mercredi 17 octobre de 17h30 à 19h30 devant le Monoprix
- **Prochaine réunion du conseil de quartier** : mardi 20 novembre à 20h à l'école Jean de la Bruyère

La séance est levée à 22h30.

Marion JACOB-CHAILLET

Guillemette ALEZAIS

Adjointe au Maire  
Déléguée au quartier Faubourg de l'Arche

Conseillère de quartier Faubourg de l'Arche  
Secrétaire de séance